

FESTIVAL DU FILM VERT 2021

RAPPORT D'ACTIVITÉ



Festival du
Film Vert
2021

DU 04 SEPTEMBRE
AU 17 OCTOBRE
DANS 80 VILLES DE SUISSE
ET DE FRANCE



www.festivaldufilmvert.ch



Assemblée générale 2021 de l'Association du Film Vert

Lieu

En ligne, sur BigBlueButton. La séance est enregistrée.

<https://bbb.ch-open.ch/playback/presentation/2.3/59fad18694c8347120c6dcda402e86e17e9aa129-1642445644140>

Début

Le 17 janvier 2022, 20h00

François Marthaler, président de l'association, ouvre la séance.

Présents (en ligne) :

- Nicolas Guignard (directeur)
- Maryse (Jura)
- Aurélie (Fribourg)
- Claudia (Lugano)
- Denis Bücher (Genève)
- Dominique Oestreicher (Genève)
- Eric Vuillemin (Meyrin)
- Flavie (Nyon)
- Flavio Principi (Neuchâtel)
- François Baillon (Genève)
- François Marthaler (président)
- François Destenabes (Pays-de-Gex)
- Francine (Echallens)
- Isabelle (Chablais)
- Jennifer (Lugano)
- Marie-Pascale Beaud
- Michèle Senn (Rue)
- Nathalie (St-Julien)
- Noelle (Annecy)
- Patrick (Echallens)
- Charlotte (Rolle)
- Sandrine (Echallens)
- Xavier (Sion)
- Sonia Roulier (Sierre)
- Yan Jeanrenaud (Colombier)
- Yves (Plan-les-Ouates)
- Yvonne Bach (Hauterive)

Excusé-e-s :

- Béatrice Béguin (Sainte-Croix)
- Jean-Marc Comment (Jura)
- Laurent Théodore (Rolle)
- Christelle Masur Luu (Romont)
- Frédéric Schaer (La Neuveville)

- Anahi Leguizamon (Romont)
- Florent Cayré (Strasbourg)
- Virginie Guignard (resp. communication)

Ordre du jour

1. partie statutaire formelle

1. accueil et approbation du PV de la dernière AG
2. rapport d'activités 2021
3. présentation des comptes
4. rapport des vérificateurs des comptes
5. approbation des comptes et du rapport des vérificateurs, et décharge
6. nomination des vérificateurs des comptes
7. élection du comité (le comité en place a été élu pour 3 ans, mais si une nouvelle personne souhaite le rejoindre, c'est possible)
8. divers

Les membres présents donnent leur accord pour cet ordre du jour.

1. Accueil et approbation du PV de la dernière AG

François souhaite la bienvenue aux membres présents pour cette nouvelle AG en ligne. Le PV de l'Assemblée Générale du 17 mai 2021 a été envoyé avec la convocation. L'assemblée approuve ce PV avec 20 oui et 3 abstentions.

2. Rapport d'activités

Nous parlons bien ici de l'édition 2021, la 16ème, qui a eu lieu l'automne dernier. Pour mémoire, c'est l'AG extraordinaire du 14 janvier 2021 qui a pris la décision, avec une forte majorité, de reporter les dates du Festival à l'automne en raison des incertitudes sanitaires. Rétrospectivement, il apparaît que ce fut une bonne décision – car il n'aurait tout simplement pas été possible d'accueillir des spectateurs dans les salles en mars 2021.

En revanche, les incertitudes ont découragé un certain nombre d'équipes d'organisateur·ices qui ont préféré «passer leur tour» en 2021. D'autre part, les dates inhabituelles nous ont fait entrer en concurrence avec d'autres événements qui ont lieu à l'automne et a rendu plus difficile l'option d'une bonne visibilité dans les médias. Enfin, sur le plan interne, finir la préparation du festival durant les mois d'été, avec forcément de nombreuses personnes en vacances, est un exercice assez inconfortable.

Au final, ce sont tout de même 236 séances qui ont pu avoir lieu, dans 69 sites différents, pour un total d'environ 10'000 spectateurs. Ce dernier chiffre est semblable à celui de 2020 (pour mémoire, le festival avait pu démarrer en mars, avant d'être reprogrammé en partie entre septembre et novembre), et de moitié inférieur à la dernière année «normale», 2019. Cette fréquentation d'environ 50 % de la norme correspond à ce qui a été observé généralement dans les salles de cinéma et les autres festivals à l'automne 2021. Nous avons tout de même noté de grandes différences de fréquentation d'une salle à l'autre, sans qu'il ne soit possible de comprendre pourquoi certaines séances ont fait salle comble et d'autres n'ont attiré pratiquement personne.

S'il était moins nombreux que d'habitude, le public présent a néanmoins manifesté son bonheur et sa reconnaissance d'avoir pu voir ces films et participer à ces échanges.

A ces séances en présentiel, il faut ajouter 5 diffusions de films en «live» sur internet, toutes gratuites : deux qui ont eu lieu pour acquérir de l'expérience au printemps, en dehors du Festival, et trois diffusions à la fin du festival avec les films primés, en présence virtuelle des réalisateurs. Le succès rencontré par ces lives est un peu mitigé, avec généralement une vingtaine de spectateurs en ligne sur le moment, mais plus d'une centaine de «replay» dans les jours qui suivent. Ces diffusions gratuites ne sont absolument pas rentables, malgré les appels aux dons.

Dans les autres nouveautés de l'année, la principale est la mise en place du partenariat avec les Editions Jouvence, qui remettent le prix du même nom, prenant ainsi le relais du Prix Greenpeace et financent ainsi les prix et la journée d'ouverture.

Cette journée d'ouverture 2021 a eu lieu le 4 septembre à Annecy, en collaboration avec les Colibris locaux et la Ville d'Annecy. Grâce à la forte implication de ces partenaires, la journée fut un succès, la cérémonie de remise des prix ayant eu lieu devant une salle magnifique et bien remplie. C'était la première fois que la journée d'ouverture du FFV avait lieu en France.

Le FFV a aussi eu le plaisir de signer un partenariat avec le quotidien Le Temps, qui nous donne une visibilité nouvelle auprès d'un public plutôt bien ciblé. En revanche, les discussions avec la RTS sont longues et compliquées et, malgré un intérêt marqué de la part de l'équipe des documentaires, cela ne sera pas encore pour 2022.

Enfin, nous avons fait appel pour la première fois à un spécialiste des réseaux sociaux pour gérer notre communication sur ces médias, et le résultat – certes difficilement quantifiable en terme de nombre de spectateurs – est très intéressant d'un point de vue de la notoriété. Le mandat a déjà été renouvelé pour 2022.

L'année avait débuté de façon un peu inquiétante par le refus du Canton de Vaud de nous attribuer une aide COVID, nous laissant avec la perte de plus de 15'000.- de 2020. Après quelques discussions et un recours, l'administration a heureusement révisé son point de vue et a versé en juin un montant d'un peu plus de CHF 11'000.- qui correspond à environ 70 % de la perte de 2020 et nous permet de reconstituer quelques fonds propres.

En conclusion, 2021 fut à nouveau une année difficile, mais durant laquelle nous avons tout de même pu présenter des films importants, toucher environ 10'000 spectateurs, ce n'est donc pas une année perdue. Et il serait impossible de terminer sans remercier chaleureusement toutes les personnes des différentes équipes qui y ont cru et ont fait un énorme travail, malgré les incertitudes et les salles parfois peu garnies. Il faut vraiment espérer que nous puissions revenir à des conditions normales rapidement – l'actualité nous a aussi montré que les enjeux écologiques sont de plus en plus présents. Les films proposés par le Festival sont plus important que jamais.

3. Comptes 2021

Les comptes 2021 sont présentés par Nicolas. Mais comme le rapport des vérificateurs des comptes, Maryse Villars et François Baillon, est très détaillé, il est proposé de commencer la lecture du rapport des vérificateurs (annexé au présent PV), Nicolas complétant et répondant aux questions ensuite.

La décision a été prise par l'AG du 4 juillet 2017 de faire correspondre la période comptable avec la

période d'activité normale de l'organisation du Festival, c'est-à-dire d'avoir une année comptable qui démarre le 1^{er} juillet, lorsque nous débutons la préparation du Festival de l'année suivante, pour le boucler au 30 juin, une fois que tout est terminé. La logique est qu'un exercice comptable corresponde à une édition complète du festival. Avec la situation très particulière de 2021, où toutes les projections ont eu lieu en automne (soit après la date du boucllement des comptes), il a fallu réintégrer dans les comptes 2021, les dépenses et les recettes de l'édition 2021 qui ont eu lieu plus tard, jusqu'à fin décembre. Pour cela, connaissant les chiffres au moment du boucllement des comptes, il a fallu utiliser des comptes transitoires (recettes à encaisser et dépenses à venir) pour que l'ensemble des charges et des produits de 2021 apparaissent malgré tout dans les comptes. Sans cela, il serait impossible de comparer les comptes de 2021 avec ceux des années précédentes. C'était en partie la même chose en 2020, puisqu'une partie du FFV avait eu lieu après le boucllement. Cette année, c'est le cas pour l'ensemble du Festival.

Conformément à une demande de 2021, les frais de la soirée d'ouverture ont été sortis du compte «Remise des Prix» (frais de déplacement, hôtel, photographe, traiteur, etc.). Le compte «Remise des prix» lui-même était plus élevé en 2020 car il y avait un rattrapage (un prix de 2019 qui n'avait pas été versé).

Au final, le bénéfice 2021 de CHF 10'323.22 doit être relativisé, car il contient l'aide COVID de 2019. Il faut comprendre cela comme la perte de 2020 qui est réduite à CHF 4'378.93 et l'exercice de 2021 qui se solde par une modeste perte de CHF 702.78 (ce qui n'est pas inquiétant compte tenu des circonstances de l'année).

Quant au bilan, on constate bien sûr qu'il y a beaucoup de «produits à encaisser» (les factures qui ont été faites aux différents sites à l'automne) et beaucoup de «fournisseurs» et de «charges à payer», c'est normal. Ce bilan est un peu atypique à cause de ces transitoires.

Pour 2022, nos recherches de sponsoring nous permettent de boucler le budget, et les frais devraient être contenus. Il n'y a donc pas d'inquiétude à se faire pour l'avenir de l'association.

La question du sponsoring côté France est posée. Il serait intéressant de pouvoir obtenir des subventions des régions et autres sponsors importants, au nom de tous les sites français. Pour cela, il semble que la meilleure solution serait de créer une association faîtière «Festival du Film Vert France», qui serait une jumelle affiliée à l'association suisse. C'est évidemment bien trop tard pour 2022, mais à réfléchir pour les années suivantes.

4. Rapport des vérificateurs des comptes

Les vérificateurs ont lu leur rapport. La vérification a eu lieu le 11 janvier 2022. La comptabilité a été tenue dans les règles, et ils recommandent d'approuver les comptes. Ils relèvent que les fonds propres sont remontés à un niveau un peu plus rassurant.

5. Approbation des comptes et du rapport des vérificateurs, et décharge

L'Assemblée Générale approuve les comptes à l'unanimité des membres présents moins une abstention et donne décharge à la Commission de vérification, puis au comité à l'unanimité et remercie les vérificateurs des comptes pour leur travail.

6. Nomination des vérificateurs des comptes

Les sortants sont François Baillon et Maryse Villars, suppléante: Sara Soto. La coutume mise en place est de changer une personne chaque année, histoire d'avoir une certaine continuité d'une année sur l'autre.

François Baillon ayant officié durant deux années, il ne se représente pas, l'Assemblée le remercie pour son travail. Maryse Villars accepte de fonctionner comme vérificatrice pour une deuxième année. Flavie Scholz se propose, et est élue à l'unanimité. Maryse et Flavie seront donc les deux vérificatrices pour l'année prochaine.

7. Élection du comité

Le comité mis en place en 2020 a été élu pour 3 ans, il n'y a donc pas d'élection prévue cette année. Mais le nombre de membre du comité n'étant pas limité, si quelqu'un souhaite se présenter, c'est possible.

Pour mémoire, font partie du comité actuel sous la présidence de François Marthaler :

Virginie Guignard

Claudia Gämperlé

Denis Bücher

Yorick Delaunay

Yves Magat

François Destenabes (démissionnaire)

Nicolas Guignard.

Malheureusement, François Destenabes nous a communiqué sa démission le 12 janvier 2022 par mail, la raison étant son manque de disponibilité. Le comité en prend bonne note.

Personne ne souhaite profiter de l'occasion pour rejoindre le comité, qui reste donc tel que constitué. On regrette que le comité soit composé exclusivement de représentants de la partie suisse du Festival.

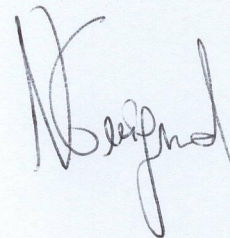
Commission d'éthique

En font partie actuellement : Claudia Gämperlé, Yorick Delaunay et Virginie Guignard. Le comité d'éthique a été amené à se prononcer sur un film, selon une demande du comité de sélection.

Comptes définitifs Festival du Film Vert 2021

Bilan au 30.06.2021

<i>Actifs</i>	2020	2021
Caisse	180.00	180.00
CCP	7'621.45	19'253.98
PayPal	202.65	38.79
Débiteurs	10'616.05	11'254.00
Provision pour débiteurs douteux	-3'000.00	-3'000.00
Produits à encaisser	58'945.85	79'267.07
<i>Total actifs :</i>	<i>74'566.00</i>	<i>106'993.84</i>
<i>Passifs</i>		
Fournisseurs et créanciers	38'868.29	21'098.17
Charges à payer	31'476.56	71'351.30
Fonds propres reportés	19'626.08	4'221.15
<i>Résultat</i>	<i>-15'404.93</i>	<i>10'323.22</i>
<i>Total passifs :</i>	<i>74'566.00</i>	<i>106'993.84</i>



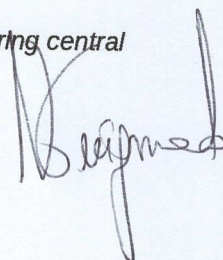
Comptes définitifs Festival du Film Vert 2021

Charges	Comptes 2020	Comptes 2021
Droits d'auteurs des films	31'758.10	26'809.96
Impressions affiches et flyers	12'767.17	7'425.34
Graphisme	10'308.45	7'360.00
Coordination et communication	49'200.00	50'473.13
Charges sociales	10'743.50	12'135.00
Remise des prix*	13'519.10	8'525.20
Jury, soirée d'ouverture et invités	3'829.24	7'363.32
Frais généraux	2'063.30	4'157.82
Matériel de projection	13'357.08	9'125.61
Site internet et publicité	8'251.38	7'381.92
Frais financiers	146.65	108.77
Achats pour revente	1'015.70	0.00
Charges extraordinaires	629.40	151.00
Total	157'589.07	141'017.07

Recettes	Comptes 2020	Comptes 2021
Remontée résultats des groupes	8'059.10	10'395.19
Contribution Loterie Romande	50'000.00	50'000.00
Sponsoring central	19'000.00	6'500.00
Sponsoring remise de prix*	5'500.00	25'000.00
Frais refacturés	53'420.85	44'443.66
Ventes diverses	3'341.05	0.00
Refacturation droits	2'730.00	3'463.50
Dons	100.00	511.94
Aide COVID (pour 2020)		11'026.00
Produits extraordinaires	33.14	0.00
Total	142'184.14	151'340.29

Excédent de recettes	-15'404.93	10'323.22
-----------------------------	-------------------	------------------

* Les prix sont financés par un sponsoring dédié, inclus dans le sponsoring central



Rapport des vérificateurs des comptes 2021 de L'association Les Films Verts

Les comptes 2021 de l'association Les Films Verts nous ont été présentés par Nicolas Guignard le Mardi 11 Janvier 2022 à Lausanne. Les comptes 2021 portent sur la période allant du 01.07.2020 au 30.06.2021.

En préambule, Nicolas nous explique que, le festival 2021 ayant lieu de Septembre à Octobre 2021, pour avoir une vision réelle de l'exercice 2021, l'ensemble des comptes, les factures et recettes s'y rapportant, émises ou reçues après le 30.06.2021, ont été passées en transitoire.

Les soussigné.e.s ont examiné le bilan et le compte de résultat, puis ont effectué des contrôles par pointage des pièces comptables qui ont permis de constater l'exactitude de la comptabilité, et l'existence des pièces justificatives probantes pour chaque opération vérifiée.

L'exercice 2021 se solde par un excédent de recettes de CHF 10 323,22.

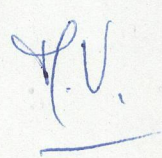
Ce résultat excédentaire est lié à l'aide Covid versée par le canton de Vaud pour l'année 2020 de CHF 11 000.26, reçue le 18 Juin 2021. Cette aide a été versée après le recours du directeur du festival auprès des autorités cantonales. Les vérificateurs constatent que l'édition 2021 présente des comptes équilibrés avec une perte de CHF 702,78 sur un budget total de CHF 151 340,29. Les fonds propres de l'association se montent à un total de CHF 14 544,37 grâce à l'aide COVID du canton.

BILAN

La « provision pour débiteurs douteux » de CHF 3000 est toujours à l'actif depuis 2019 suite à l'édition zurichoise 2019 du festival. Le directeur a envoyé la dernière relance le 18 décembre 2021. La prochaine étape en 2022 est d'engager une poursuite.

CHARGES

Pour l'Édition 2021 il y a eu moins de rentrées de droits d'auteurs des films avec une diminution du nombre de films projetés par rapport à 2020. Les postes « Graphisme » et « Impressions » ont diminué de manière significative par rapport à l'année 2020 suite à la diminution du nombre de sites de projection en situation Covid (environ 30%). Le poste « coordination et communication » monte légèrement pour couvrir le recours à un spécialiste de communication sur les réseaux sociaux. Le poste « charges sociales » augmente pour donner suite à l'augmentation décennale légale de la couverture LPP du directeur de l'association.

Le poste « Jury, soirée d'ouverture et invités » correspond au coût de la soirée à Annecy, plus élevé qu'en 2020 qui était particulièrement bas car la ville de Pregny-Chambésy avait financé la majorité de l'événement.

Les « Frais généraux » augmentent pour couvrir des prestations en live du festival (abonnement Vimeo...). Le poste « Matériel de projection » baisse par rapport à 2020 en raison de la baisse du nombre de projection.

Le poste « Achats pour revente » (vente de film DVD sur site lors des projections) n'a pas du tout fonctionné en 2021 et sera sans doute supprimé pour l'Édition 2022.

RECETTES

La Loterie Romande et les Editions Jouvence continuent de soutenir l'association pour l'année 2021 et 2022 pour un montant de CHF 50 000 pour la Loterie et CHF 25 000 pour les Editions Jouvence.

Les dons lors des projections en ligne (5 en 2021) ont augmenté légèrement mais les frais techniques de ces projections en ligne rendent la démarche non rentable. Pour rendre cette démarche rentable il faudrait compter CHF 1000 de recette par projection.

Au vu de ce qui précède, nous attestons que les comptes de l'association Les Films Verts ont été tenus avec rigueur durant l'année écoulée, et proposons à l'assemblée :

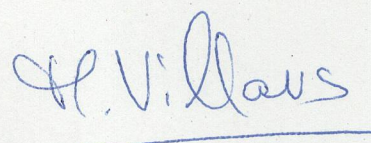
- d'approuver les comptes tels que présentés
- de donner décharge à la Commission de vérification des comptes de son mandat
- de donner décharge au Comité

Les sousigné.e.s remercient chaleureusement le trésorier pour la qualité de son travail.

Lausanne, le 11 janvier 2022,



François Baillon



Maryse Villars



Festival du Film Vert
Le cinéma pour un futur durable

Le Sentier, le 19 octobre 2021

Les portes du 16ème Festival du Film Vert viennent de se refermer, après 250 projections dans toute la Suisse romande, à Lugano et dans plusieurs villes de France. Malgré un contexte difficile, environ 10'000 spectateurs sont venus découvrir les documentaires proposés et ont apprécié les discussions qui ont suivi les films.

En effet, le pass sanitaire et la période inhabituelle pour le Festival ont pesé pour beaucoup sur une fréquentation qui correspond environ à la moitié du record de 2019. Les équipes de bénévoles sont toujours très motivées et espèrent pouvoir faire une édition 2022 dans de bonnes conditions, dès le 5 mars !

Et pour les personnes qui n'ont pas pu se rendre au Festival cette année, trois films seront diffusés gratuitement en «live» sur internet, avec la présence en ligne des réalisateurs, du 22 au 24 octobre. Une belle façon de boucler ce millésime 2021.

- *Champs de luttés, semeurs d'utopies* (Prix Jouvence 2021) le vendredi 22 octobre à 20h00, en présence en ligne de la réalisatrice Mathilde Syre:

<https://vimeo.com/625505862>

- *L'Installation* (Prix Jouvence 2021) le samedi 23 octobre à 20h00, en présence en ligne de la réalisatrice Agnès Poirier, de Jean-Yves Penn, l'éleveur qui transmet sa ferme dans le film et de Lauriane Achard, la jeune agricultrice qui reprend la ferme:

<https://vimeo.com/625510368>

- *Génération Greta* (film commun 2021), le dimanche 24 octobre à 20h00, en présence en ligne du co-réalisateur Johan Boulanger :

<https://vimeo.com/625512436>

Plus d'informations sur www.festivaldufilmvert.ch

Virginie Guignard

Directrice de communication « Association Les Films Verts »

presse@festivaldufilmvert.ch - 079 256 26 48